

Fiche technique sur la sécurité
conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de l'engagement de la société

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Appellation commerciale :** Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol
- **Autres identificateurs de produit :** Aucun autre identificateur
- **1.2 Usages de la substance ou du mélange identifiés et pertinents et usages non recommandés**
- **Utilisation de la substance/du mélange :** Liquide de refroidissement/Solution de coupage
- **Usages non recommandés :** Aucune autre information pertinente disponible.
- **1.3 Renseignements relatifs au fournisseur de la fiche technique sur la sécurité**
- **Fabricant/Fournisseur :**
Hypertherm

(É.-U.)
P.O. Box 5010,
Hanover, NH 03755 É.-U.
+1 (603) 643-5638

(Europe)
Vaartveld 9, 4704 SE Roosendaal, Pays-Bas
+31 (0) 165 596 907 (Europe)

Courriel (personne compétente) – technical.service@Hypertherm.com
- **1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence :**
ChemTel Inc.
(800)255-3924, +1 (813)248-0585

SECTION 2 : Identification des matières dangereuses

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation CLP.
- **2.2 Éléments de l'étiquette**
- **Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**
Ce produit ne possède pas de classification selon la réglementation CLP.
- **Pictogrammes de danger** Non réglementés
- **Termes d'avertissement** Non réglementés
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :** Aucun.
- **Mentions de danger** Non réglementées
- **Mises en garde** Non réglementées.
- **Informations supplémentaires :**
La fiche technique sur la sécurité est accessible sur demande.
- **2.3 Autres risques** Il n'existe aucun autre risque non classé identifié.
- **Résultats de l'évaluation TBP et tPtB**
- **TBP :** Sans objet.

(suite à la page 2)

Fiche technique sur la sécurité
conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

- **tPtB** : Sans objet.

(suite de la page 1)

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

- **3.2 Mélanges**

- **Composants :**

CAS : 57-55-6 EINECS 200-338-0	Propylèneglycol substance ayant une limite d'exposition professionnelle	25 – 50 %
CAS : 95-14-7 EINECS 202-394-1	benzotriazole	<1 %
	Organismes aquatiques/exp. chronique 2, H411 Toxicité aiguë 4, H302; Irritant pour yeux 2, H319	

- **Informations supplémentaires** : Pour le libellé des mentions de danger, consulter la section 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

- **4.1 Description des mesures de premiers soins**

- **Après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- **Après un contact avec la peau** :

Rincer à l'eau chaude.

En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

- **Après un contact avec les yeux** :

Retirer les lentilles de contact, le cas échéant.

Rincer l'œil ouvert pendant quelques minutes sous l'eau courante. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

- **Après ingestion** :

Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, appeler une aide médicale immédiatement.

- **4.2 Les principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Désordres gastriques et intestinaux en cas d'ingestion.

- **4.3 Indication relative à toute attention médicale immédiate et tout traitement spécial nécessaires**

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 5 : Lutte contre les incendies

- **5.1 Moyen d'extinction**

- **Agents d'extinction adaptés** :

CO₂, pulvérisation de poudre ou d'eau. Combattre les feux plus importants avec des pulvérisations d'eau ou de mousse résistant à l'alcool.

- **Agents d'extinction non adaptés pour des raisons de sécurité** : Aucune.

- **5.2 Risques spécifiques découlant de la substance ou du mélange**

Aucune autre information pertinente disponible.

- **5.3 Conseils aux pompiers**

- **Équipement de protection** :

Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Porter une combinaison protectrice complète.

(suite à la page 3)

Fiche technique sur la sécurité
conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

- **Informations supplémentaires :** Utiliser de grandes quantités de mousse, car elle est en partie détruite par le produit. (suite de la page 2)

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

- **6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Assurer une ventilation adéquate.
Danger particulier de glisser sur du produit déversé. Utiliser un équipement de protection individuelle selon les besoins.
- **6.2 Précautions environnementales**
Ne pas laisser du produit non dilué, ou de grandes quantités de produit, atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les systèmes de traitement des eaux.
- **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**
Absorber le liquide avec un produit absorbant (sable, diatomite, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Mettre dans des contenants adaptés pour récupération ou élimination.
- **6.4 Références aux autres sections**
Se reporter à la section 7 pour des informations sur la manipulation prudente.
Se reporter à la section 8 pour des informations sur les équipements de protection personnelle. Se reporter à la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

- **7.1 Précautions pour une manutention prudente**
Éviter la formation d'aérosols.
Éviter les éclaboussures ou les pulvérisations dans les espaces clos.
- **Informations relatives à la protection contre les incendies et d'explosions :** Aucune mesure spéciale n'est requise.
- **7.2 Conditions pour un stockage sûr, incluant les incompatibilités**
- **Entreposage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Conserver dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** Conserver loin de produits alimentaires.
- **Plus d'informations sur les conditions de stockage :** Le contenant doit être bien fermé.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection personnelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Substances avec valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :**

57-55-6 Propylèneglycol

WEL (Grande-Bretagne)	Valeur sur le long terme : 474* 10** mg/m ³ , 150* ppm *vapeur et particules totales ** particules
--------------------------	--

- **NDSE :** Aucune autre information pertinente disponible.
- **CESE :** Aucune autre information pertinente disponible.

(suite à la page 4)

Fiche technique sur la sécurité conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

(suite de la page 3)

- **8.2 Contrôles des expositions**
- **Équipement de protection personnelle :**
- **Protection générale et mesures d'hygiène :**
Les mesures de précautions habituelles doivent être appliquées lors de la manipulation de produits chimiques. Conserver loin de produits alimentaires, boissons et nourriture.
Éviter le contact avec les yeux.
- **Protection respiratoire :**
Non nécessaire en conditions normales d'utilisation.
En cas de déversement, une protection respiratoire est conseillée.
- **Protection des mains :**
Il est conseillé de porter des gants en cas de contact répété ou prolongé.
Porter des gants de protection pour manipuler le contenu d'unités endommagées ou fuyant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.
- **Protection des yeux :**



Lunettes de sécurité

Suivre les lignes directrices nationales pertinentes relatives à l'utilisation de lunettes de protection.

- **Protection du corps :** Non nécessaire en conditions normales d'utilisation.
- **Limitation et surveillance de l'exposition dans l'environnement :** Aucune exigence spéciale.
- **Mesures liées à la gestion des risques :** Aucune exigence spéciale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Information relative aux propriétés physiques et chimiques de base**
- **Apparence**
- **Formulaire :** Liquide
- **Couleur :** Rose
- **Odeur :** Rouge clair
- **Seuil de perception de l'odeur :** Légère
- **pH à 20 °C :** Non déterminé
- **Point de fusion/intervalle de fusion :** 6
- **Point d'ébullition/limites d'ébullition :** Non déterminée
- **Point d'éclair :** >100 °C
- **Inflammabilité (solide, gazeux) :** >95 °C
- **Température d'auto-inflammation :** Sans objet.
- **Température de décomposition :** Non déterminée
- **Danger d'explosion :** Non déterminée
- **Limites d'explosion :** Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
- **Limite inférieure :** Non déterminée
- **Limite supérieure :** Non déterminée

(suite à la page 5)

Fiche technique sur la sécurité

conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

(suite de la page 4)

· Pression de vapeur :	Non déterminée
· Densité :	
Densité relative à 20 °C :	1,0 ± 0,1 g/cm ³
Densité de vapeur :	Non déterminée
Taux d'évaporation :	Non déterminée
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Entièrement miscible.
· Coefficient de distribution (n-octanol/eau) :	Non déterminée
· Viscosité	
Dynamique :	Non déterminée
Cinématique :	Non déterminée
· 9.2 Renseignements supplémentaires	Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Aucune autre information pertinente disponible.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Aucune décomposition si le produit est utilisé et stocké selon les spécifications.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Aucune autre information pertinente disponible.
- **10.5 Matières incompatibles** Aucune autre information pertinente disponible.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** Possible en traces.

SECTION 11 : Information toxicologique

- **11.1 Information relative aux effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :** Aucune.
- **Effet primaire d'irritation :**
- **Corrosion/irritation de la peau :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Blessures/irritation graves aux yeux :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :**
Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.
- **Voies d'exposition probables :**
Contact avec les yeux.
Contact avec la peau.
- **Mutagénicité des cellules germinales :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **TCOC — exposition unique :** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite à la page 6)

Fiche technique sur la sécurité
conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

(suite de la page 5)

- **TCOC — exposition répétée** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Risque d'aspiration** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 : Information écologique

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Aucune autre information pertinente disponible.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Aucune autre information pertinente disponible.
- **12.3 Potentiel bioaccumulatif** : Aucune autre information pertinente disponible.
- **12.4 Mobilité en sol** : Aucune autre information pertinente disponible.
- **Informations écologiques supplémentaires :**
- **Notes générales :**
Ne pas laisser du produit non dilué, ou de grandes quantités de produit, atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les systèmes de traitement des eaux.
- **12.5 Résultats de l'évaluation TBP et tPtB**
- **TBP** : Sans objet.
- **tPtB** : Sans objet.
- **12.6 Autres effets indésirables** : Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 13 : Considérations pour l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandations**
De petites quantités de produit peuvent être jetées avec les ordures ménagères.
L'utilisateur de ce matériau est responsable de l'élimination des matériaux non utilisés, résidus et contenants en conformité avec toutes les législations et réglementations locale, régionale et nationale relatives au traitement, au stockage et à l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandations** : L'élimination doit se faire selon les réglementations officielles.
- **Produits de nettoyage recommandés** : De l'eau, si nécessaire, avec des produits nettoyants.

SECTION 14 : Information sur le transport

- | | |
|---|----------------|
| · 14.1 Numéro des Nations unies | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé |
| · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | |
| · Classe | Non réglementé |

(suite à la page 7)

Fiche technique sur la sécurité
conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

(suite de la page 6)

- | | |
|---|----------------|
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | Non réglementé |
| · 14.5 Risques pour l'environnement : | |
| · Polluant marin : | Non |
| · 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Sans objet. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL et au Recueil IBC. | Sans objet. |

SECTION 15 : Information réglementaire

- **15.1 Réglementation/législation spécifique relative à la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange**
- **Catégories cancérogènes**
- **CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**
- Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.
- **Directive 2012/18/EU**
- **Substances dangereuses citées – ANNEXE I** Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.
- **Réglementations nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :** Classe de pollution des eaux 1 (autoévaluation) : légèrement dangereux pour l'eau.
- **Autres réglementations, limites et réglementations prohibitives**
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVCH) selon REACH, article 57**
- Aucun des ingrédients ne figure sur la liste.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 : Autres informations

Ces informations sont fondées sur nos connaissances actuelles. Cependant elles ne peuvent constituer une garantie pour toute caractéristique particulière du produit et n'établissent pas de relation contractuelle valide légalement.

- **Mentions importantes**
H302 Nocif si ingéré.
H319 Peut causer une grave irritation des yeux.
H411 Nocif pour l'environnement aquatique avec des effets à long terme.
- **Abréviations et acronymes :**
ADR : Accord européen relatif au transport de matières dangereuses par la route
IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses
DOT : Ministère des transports américain
IATA : Association internationale du transport aérien
CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)
LC50 : Concentration létale, 50 pour cent
LD50 : Dose létale, 50 pour cent
PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique
tPtB : Très persistant et très bioaccumulable

(suite à la page 8)

Fiche technique sur la sécurité
conformément à la directive 1907/2006/CE

Date d'impression : 13/07/2016

Révision : 13/07/2016

Appellation commerciale : Mélange liquide de refroidissement de la torche à 30 % de propylèneglycol

(suite de la page 7)

NIOSH : Institut national pour la santé et la sécurité au travail

OSHA : Santé et sécurité au travail

LDLo : Dose létale la plus faible observée

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commercialisées

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

Toxicité aiguë 4 : Toxicité aiguë, catégorie de risque 4

Irritant pour yeux 2 : Blessures/irritations graves aux yeux, catégorie de risque 2

Toxicité aquatique chronique 2 : Dangereux pour l'environnement aquatique – Risque à long terme, catégorie 2

Sources

Site Internet, Agence européenne des produits chimiques (echa.europa.eu)

Site Internet, Services américains d'enregistrement des substances EPA
(ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do)

Site Internet, registre CAS (Chemical Abstracts Registry), American Chemical Society (www.cas.org)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: ISBN : 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN:
978-0-07-176923-5.

Fiches techniques sur la sécurité, fabricants individuels

SDS Préparé par :

ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida USA 33602-2902

Numéro gratuit Amérique du Nord 1-888-255-3924 Intl. +01 813-248-0573

Site Internet : www.chemtelinc.com